



**KPMG AUDIT IS**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France



**MAZARS**  
Exaltis  
61 rue Henri Regnault  
92 400 Courbevoie  
France

**STEF**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017  
STEF  
93, boulevard Malesherbes - 75008 Paris  
*Ce rapport contient 31 pages*



## **STEF**

Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 Paris  
Capital social : € 13 165 649

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société STEF,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STEF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Valeur d'inventaire des titres de participation**

*(Notes 2.3 et 3.3 de l'annexe aux comptes annuels)*

#### **Description du risque :**

Au 31 décembre 2017, les titres de participation, figurent au bilan pour un montant net de 244 297 milliers d'euros, soit 26% du total de l'actif.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.

Lorsque la valeur d'utilité des titres de participation, appréciée titre par titre, est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener les titres de participations à leur valeur d'utilité.

Comme indiqué dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité des titres de participation est estimée par la direction sur la base de la quote-part d'actif net comptable des entités concernées à la clôture de l'exercice. Il est également tenu compte dans cette appréciation des perspectives d'activité, de rentabilité et des plus-values latentes immobilières.

L'estimation de la valeur d'utilité des titres requiert par conséquent l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre, selon les cas, à des éléments historiques (les capitaux propres) ou à des éléments prévisionnels (perspectives d'activité et de rentabilité et plus-value latentes immobilières).

Compte tenu du poids de ces titres de participation au bilan et des incertitudes inhérentes aux hypothèses utilisées dans l'évaluation de la valeur d'utilité, nous avons considéré la valeur d'inventaire des titres de participation comme un point clé de notre audit.

#### Notre réponse au risque :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté principalement à :

- Apprécier si la méthodologie retenue par la Direction est justifiée au regard de la nature et de l'activité de l'entité détenue ;
- Pour les évaluations faisant uniquement référence au niveau de la quote-part d'actif net comptable, vérifier que les montants retenus concordent avec les comptes des entités et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres reposent sur une documentation probante ;
- Pour les évaluations reposant sur des plus-values latentes immobilières, vérifier l'exactitude arithmétique du calcul des plus-values latentes, obtenir et examiner la documentation et/ou la méthodologie retenue pour déterminer le prix de marché du bien immobilier ;
- Le cas échéant, pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels autres que les plus-values latentes immobilières (perspective d'activité et de rentabilité), apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société STEF par l'Assemblée Générale du 18 décembre 1997 pour le cabinet Mazars et du 22 juin 1994 pour le cabinet KPMG Audit IS.

Au 31 décembre 2017, le cabinet Mazars était dans la 20ème année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG Audit IS dans la 23ème année, dont 19 années pour les deux cabinets depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Rapport au Comité d'audit


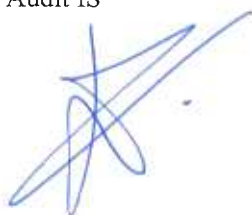
Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 6 avril 2018

Les commissaires aux comptes

  
KPMG Audit IS  
  
Benoît Lebrun Jérémie Lerondeau  
Associés

MAZARS  
  
Olivier Thireau  
Associé



## BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

(en euros)

ACTIF		EXERCICE 2017			EXERCICE 2016
		BRUT	AMORTISSEMENTS & DEPRECIATIONS	NET	NET
	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
I	Logiciels et licences informatiques .....	47 432 754	44 457 533	2 975 221	3 593 561
M	Fonds commercial .....	1 751 444	1 659 120	92 324	92 324
M	Mali de fusion .....			0	0
O					
B					
I	<b>Immobilisations corporelles</b>				
L	Terrains .....	15 507 631	484 215	15 023 416	15 078 865
I	Constructions .....	105 764 702	48 715 111	57 049 591	57 312 250
S	Matériel et installations spécifiques.....	56 358 388	40 460 370	15 898 018	18 578 475
A	Matériel de transport .....	271 446	227 651	43 795	87 081
T	Mobilier, matériel et agencements de bureau .....	2 710 468	2 493 919	216 549	203 511
	Autres immobilisations corporelles .....	815 661	171 694	643 967	729 814
I	Immobilisations en cours .....	1 863 063		1 863 063	1 035 686
O					
N	<b>Immobilisations financières</b>				
S	Participations .....	267 208 934	22 912 398	244 296 536	204 663 408
	Créances rattachées .....	14 403 541	0	14 403 541	40 000 771
	Prêts .....	1 358 037		1 358 037	1 384 750
	Autres titres Immobilisés.....	404 636		404 636	517 078
	Autres immobilisations financières.....	3 136 951	1 500 000	1 636 951	1 629 452
	<b>Total I .....</b>	<b>518 987 656</b>	<b>163 082 010</b>	<b>355 905 646</b>	<b>344 907 027</b>
A					
C					
T	<b>Créances d'exploitation</b>				
I	Clients et comptes rattachés .....	6 382 196	729 802	5 652 394	8 803 194
F	Autres créances .....	33 552 463	450 000	33 102 463	26 823 584
C	Comptes-courants avec les sociétés du groupe .....	484 440 041	703 778	483 736 263	471 599 187
I	Valeurs mobilières de placement .....	37 526 017		37 526 017	38 657 088
R					
C	Disponibilités .....	18 630 115		18 630 115	12 231 467
U					
L	Charges constatées d'avance .....	466 938		466 938	395 608
A					
N	Ecart de conversion .....	54 368		54 368	675
T					
	<b>Total II .....</b>	<b>581 052 137</b>	<b>1 883 580</b>	<b>579 168 556</b>	<b>558 510 803</b>
	<b>TOTAL I + II .....</b>	<b>1 100 039 792</b>	<b>164 965 590</b>	<b>935 074 202</b>	<b>903 417 831</b>

# STEF SA

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

(en euros)

P A S S I F		Avant affectation	
		Exercice 2017	Exercice 2016
S I T U A T I O N	<b>Capital social</b> .....	13 165 649	13 165 649
	Prime d'émission d'apport et de fusion .....	0	0
	Réserve légale .....	1 396 485	1 396 485
	Réserve réglementée .....		
	Réserves facultatives.....	8 448 457	8 837 672
	Report à nouveau .....	59 123 296	66 883 799
	Résultat de l'exercice .....	34 214 255	19 890 764
	<b>Situation nette</b>	116 348 142	110 174 369
	Subventions d'investissements	270 946	336 481
	Provisions réglementées .....	10 286 709	10 199 100
	<b>Capitaux propres Total I</b> .....	<b>126 905 797</b>	<b>120 709 950</b>
P R O V I S I O N S	Provisions pour risques et charges .....	14 960 596	18 985 554
	<b>Total II</b> .....	<b>14 960 596</b>	<b>18 985 554</b>
D E T T E S	<b>Dettes financières</b>		
	Emprunt obligataire	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédit.....	107 628 968	152 540 160
	Emprunts et dettes financières divers .....	201 505 870	147 507 666
	Comptes-courants avec les sociétés du groupe .....	463 037 865	445 241 654
		772 172 703	745 289 480
	<b>Dettes d'exploitation</b>		
	Fournisseurs et comptes rattachés .....	5 811 232	4 394 651
	Dettes fiscales et sociales .....	9 982 125	8 861 424
	<b>Dettes diverses</b>		
	Fournisseurs d'immobilisations .....	937 356	696 756
Autres dettes .....	4 303 344	4 413 291	
C o m p t e d e r é g u l a r i s a t i o n	Ecart de conversion.....	1 050	66 724
	<b>Total III</b> .....	<b>793 207 809</b>	<b>763 722 326</b>
	<b>TOTAL I + II + III</b> .....	<b>935 074 202</b>	<b>903 417 831</b>

# STEF SA

## COMPTE DE RESULTAT 2017

DESIGNATION	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
<small>(en euros)</small>		
<b><u>EXPLOITATION</u></b>		
<u>Produits d'exploitation</u>		
Montant du chiffre d'affaires : .....	15 507 911	14 109 414
. Entrepôts prestations de services.....	15 507 911	14 109 414
	<b>15 507 911</b>	<b>14 109 414</b>
<u>Charges d'exploitation</u>		
Production de l'exercice	<b>15 507 911</b>	<b>14 109 414</b>
Consommations en provenance des tiers :	19 395 000	16 337 867
. Achats de sous-traitance.....	299	12 453
. Achats non stockés.....	276 914	423 935
. Services extérieurs :		
- personnel extérieur.....	968 507	703 086
- Autres services extérieurs.....	18 149 280	15 198 393
Valeur ajoutée	<b>(3 887 089)</b>	<b>(2 228 453)</b>
Charges imputables à des tiers refacturés.....	33 521 148	34 291 003
Impôts, taxes et versements assimilés :.....	3 223 935	3 249 848
Charges de personnel :.....	28 050 628	23 427 263
. Salaires et traitements.....	17 617 230	14 905 529
. Charges sociales.....	10 433 398	8 521 734
Excédent brut d'exploitation	<b>(1 640 505)</b>	<b>5 385 439</b>
Reprises sur dépréciations et transferts de charges.....	8 378 469	3 916 536
Autres produits .....	5 045 399	4 892 106
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :	11 363 963	18 620 047
. Sur immobilisations.....	8 896 041	9 769 528
. Sur actif circulant.....	0	453 983
. Pour risques et charges.....	2 467 923	8 396 536
Résultat d'exploitation	<b>419 400</b>	<b>(4 425 967)</b>

**STEF 2017 (suite)**

(en euros)

DESIGNATION	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
<b><u>FINANCIER</u></b>		
<u>Produits financiers</u>	<b>33 443 174</b>	<b>50 370 483</b>
. De participations.....	27 685 055	24 483 921
. Autres intérêts et produits assimilés.....	5 758 119	6 112 838
. Reprises sur provisions et dépréciations.....	0	19 773 724
<u>Charges financières</u>	<b>2 880 920</b>	<b>27 952 094</b>
. Dotations aux provisions et dépréciations.....	503 318	24 213 676
. Intérêts et charges assimilées.....	2 377 602	3 738 418
<b>Résultat financier</b>	<b>30 562 254</b>	<b>22 418 389</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>30 981 654</b>	<b>17 992 422</b>
<b><u>EXCEPTIONNEL</u></b>		
<u>Produits exceptionnels</u>	<b>22 390 900</b>	<b>8 879 781</b>
. Sur opérations de gestion.....	1 977 267	1 822 359
. Sur opérations de capital :		
- produits de cessions d'éléments d'actifs immobilisés.....	561 438	6 266 149
- quote part subventions d'investissements.....	65 535	50 702
. Reprises sur provisions et amortissements		
- sur provisions réglementées.....	1 312 617	740 571
- sur provisions et dépréciations.....	18 474 043	0
<u>Charges exceptionnelles</u>	<b>20 680 094</b>	<b>9 134 722</b>
. Sur opérations de gestion.....	3 983	80 895
. Sur opérations de capital :		
- valeurs comptables des éléments immobilisés cédés.....	18 728 990	5 593 307
- charges exceptionnelles diverses.....	936 109	0
. Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- aux provisions réglementées.....	1 011 011	3 460 521
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 710 807</b>	<b>-254 941</b>
<b>Impôts sur les bénéfices :</b>	<b>(1 521 794)</b>	<b>(2 153 283)</b>
- Intégration fiscale - charge	31 497 391	24 075 173
- Intégration fiscale - produit	(33 019 185)	(26 228 456)
<b>Résultat net</b>	<b>34 214 255</b>	<b>19 890 764</b>



# STEF SA

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE 2017

### **1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

L'exercice social clos le 31 décembre 2017 a une durée de 12 mois.

Il n'y a pas de modification substantielle dans les méthodes d'évaluation, les principes et règles comptables ni dans les activités opérationnelles qui altèrent la comparabilité des comptes annuels par rapport à l'exercice précédent.

### **2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels de la société ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général (modifié par le règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables du 4 novembre 2016 homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016).

Sauf indication explicite contraire, les montants mentionnés dans la présente annexe sont exprimés en milliers d'euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **2.1. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles, qui comprennent principalement :

- des licences et logiciels informatiques acquis
- des fonds de commerce

sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Les licences et logiciels sont amortis sur leur durée d'utilité (maximum 5 ans).

Conformément à la réglementation comptable, les fonds commerciaux sont présumés à durée non limitée. Ils font alors l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique visant à comparer la valeur nette comptable à la valeur actuelle. La valeur actuelle est la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage. A défaut de pouvoir isoler la valeur actuelle de cet actif pris isolément, l'approche se fonde sur la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est alors constatée.

## **2.2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, à l'exclusion de toutes charges financières.

Les amortissements figurant à l'actif sont calculés, suivant le mode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée pour chaque catégorie d'immobilisations :

Immeuble du siège social :	40 ans
Constructions d'origine :	25 ans sur la base de 90 % de la valeur brute.
Constructions postérieures :	20 ans sur la base de 90 % de la valeur brute.
Installations spécifiques :	10 ans
Installations, agencements, aménagements :	6 à 10 ans
Outillage industriel :	5 ans
Matériel industriel :	4 ans
Matériel de bureau :	8 ans
Matériels informatiques :	3 ou 4 ans
Matériels de transport :	5 ou 9 ans

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

## **2.3. Immobilisations financières**

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.

A la clôture, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité des participations, appréciée titre par titre, est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base de la quote-part d'actif net comptable de l'entité détenue. Il est également tenu compte dans cette appréciation des perspectives d'activité, de rentabilité et des plus-values latentes immobilières

## **2.4. Créances**

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sur les clients font l'objet le cas échéant, d'une dépréciation calculée sur la base du risque de non recouvrement:

- les créances douteuses sont dépréciées en totalité de leur valeur hors taxe.
- les créances jugées incertaines sont également dépréciées de la totalité de leur valeur hors taxe dès lors que leur ancienneté excède 6 mois sauf si une partie de la créance bénéficie d'une transaction, d'un concordat ou d'une réelle possibilité de récupération.

## **2.5. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement autres que les actions propres, dont la méthodologie est précisée en note 2.6, sont comptabilisées à leur prix d'acquisition et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur de marché ou à leur valeur liquidative.



## **2.6. Actions propres**

Les actions de la société, acquises dans le cadre des programmes de rachat, sont classées en Autres Titres Immobilisés ou en Valeurs Mobilières de Placement en fonction de leur affectation d'origine ou ultérieure.

Les actions explicitement destinées à être attribuées aux dirigeants et cadres dans le cadre des plans d'options ou de bons d'acquisition d'actions en cours sont classées en Valeurs Mobilières de Placement, de même que celles acquises dans le cadre d'un Plan d'Épargne Européen et celles destinées à être remises en paiement ou échangées dans le cadre d'une opération de croissance externe.

Elles sont comptabilisées pour une nouvelle valeur brute égale à la valeur nette comptable de l'action, au jour de la décision de leur affectation

Les titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité pour l'animation boursière du titre sont portés en Autres Titres Immobilisés.

Une dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice lorsque leur valeur d'inventaire, déterminée par référence au cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice, est inférieure à leur coût d'acquisition, sauf en ce qui concerne les actions destinées à être annulées ou les actions affectées en couverture des plans d'actions de performance dont la remise est probable à l'issue de la période d'acquisition.

La méthodologie d'évaluation est au coût moyen pondéré.

## **2.7. Actions de performance**

Des actions de performance ont été attribuées à certains salariés et aux cadres dirigeants du Groupe. L'acquisition définitive des actions est subordonnée à la réalisation de critères financiers.

Cette attribution d'actions de performance représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constitue à ce titre un complément de rémunération.

Les avantages des attributions d'actions de performance sont octroyés sur décision du Conseil d'administration de STEF SA après approbation en assemblée générale.

## **2.8. Revenus des participations, des autres titres immobilisés**

Les dividendes sont affectés comptablement à la date de l'assemblée générale ayant décidé des distributions, étant observé qu'en fin d'exercice sont également pris en compte les coupons détachés avant le 31 décembre et qui seraient effectivement encaissés au début de l'exercice suivant.

## **2.9. Impôt sur les bénéfices**

STEF SA est la tête de groupe fiscal. A ce titre, elle comptabilise, d'une part, le produit d'impôt en provenance des filiales intégrées au groupe fiscal et, d'autre part, la charge d'impôt calculée au niveau du groupe fiscal.

Les impôts différés ne sont pas comptabilisés.

## **2.10. Engagements en matière de départ à la retraite**

La société applique depuis 2014 la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises. La société a fait le choix d'appliquer la méthode 2 décrite dans cette



recommandation ce qui implique qu'elle reconnaîtra désormais immédiatement en résultat de l'exercice les écarts actuariels nés sur cette même période.

Les avantages post-emploi à prestations définies consentis par le groupe sont constitués des indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite et dont le montant est fonction du dernier salaire et de l'ancienneté acquise.

L'engagement correspondant est géré dans le cadre d'un contrat groupe, par STEF, qui par ailleurs a versé des fonds cantonnés auprès de compagnies d'assurances.

Le calcul des engagements est effectué par un actuair e indépendant en application de la méthode actuarielle.

Les droits acquis à la clôture de l'exercice sont définis par la Convention Collective dont relève chaque société et refacturés à celles-ci par STEF qui rembourse en contrepartie les indemnités réellement versées. Ces droits sont évalués sur la base du départ volontaire du salarié et sont ainsi calculés charges sociales comprises.

Ils sont évalués en conformité avec les dernières évolutions législatives.

Les principales données actuarielles sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,50% (inchangé par rapport à 2016).
- Profil de carrière égal à: 1,75% pour la catégorie non cadres et 2,25% pour la catégorie cadres.
- Taux de rendement des fonds estimé à : 1,50%.
- Tables de mortalités séparées – TGH 05 et TGF 05

### **2.11. Médailles du travail**

La provision destinée à couvrir les droits conventionnels des salariés, liés à l'attribution de médailles du travail, est calculée selon les mêmes méthodes et les mêmes hypothèses actuarielles que celles retenues en matière d'indemnités de fin de carrière. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en résultat. Les règles d'attribution des médailles, propres à la société, ont été prises en compte. Le montant de l'engagement, ainsi calculé, figure en provisions pour risques et charges, à la clôture de l'exercice.

### **2.12. Provisions réglementées**

Les provisions réglementées comprennent, à la clôture de l'exercice, les amortissements dérogatoires. Les amortissements dérogatoires résultent des différences existantes entre les bases et entre les durées d'amortissement fiscal et comptable des immobilisations.

### **2.13. Instruments dérivés**

La société utilise des instruments dérivés de taux pour réduire son exposition à la variation des taux d'intérêts, principalement à raison de ses emprunts bancaires et lignes de crédit à taux variables.

Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments sont constatés en résultat, de manière symétrique à l'enregistrement des charges et des produits des opérations couvertes, lorsqu'ils sont comptablement qualifiés de couverture.

Les dérivés qui ne sont pas qualifiés de couverture sur le plan comptable suivent le mode de comptabilisation suivant :

- Les moins-values latentes sont provisionnées (les plus-values latentes ne sont pas reconnues en résultat)
- Les plus / moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat.

### 2.14. Frais d'émission d'emprunts

Les frais liés à l'émission d'emprunts sont comptabilisés intégralement en résultat dans l'exercice où ils sont exposés.

## 3. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

### 3.1. Immobilisations incorporelles

#### Valeurs brutes

	31/12/2016	Acquisitions	Sorties	Transferts	31/12/2017
Fonds commercial	1 683	68			1 751
Logiciels	46 210	1 239	(16)		47 433
<b>Total</b>	<b>47 893</b>	<b>1 307</b>	<b>(16)</b>	<b>0</b>	<b>49 184</b>

#### Amortissements et dépréciations

	31/12/2016	Reprises	Dépréciations	Dotations	31/12/2017
Fonds commercial	1 591			68	1 659
Logiciels	42 616	(16)		1 857	44 457
<b>Total</b>	<b>44 207</b>	<b>(16)</b>	<b>0</b>	<b>1 925</b>	<b>46 116</b>

#### Valeurs nettes

31/12/2016	3 686
------------	-------

31/12/2017	3 068
------------	-------

**3.2. Immobilisations corporelles****Valeurs brutes**

	31/12/2016	Acquisitions	Transferts	Cessions/ mises au rebut	31/12/2017
Terrains et aménagements terrains	15 534	0	0	(26)	15 508
Constructions	104 038	2 560	774	(1 607)	105 765
Matériel et installations	57 761	535	226	(2 164)	56 358
Autres	4 662	82		(946)	3 798
Immobilisations en cours	1 036	1 827	(1 000)		1 863
<b>Total</b>	<b>183 030</b>	<b>5 005</b>	<b>0</b>	<b>(4 744)</b>	<b>183 291</b>

Les transferts traduisent principalement la mise en service des immobilisations en cours.

**Amortissements et dépréciations**

	31/12/2016	Reprises	Dépréciations	Dotations	31/12/2017
Terrains et aménagements terrains	455	(26)		55	484
Constructions	46 663	(1 387)		3 376	48 652
Matériel et installations	39 245	(2 131)		3 409	40 523
Autres	3 642	(946)		198	2 894
<b>Total</b>	<b>90 005</b>	<b>(4 490)</b>	<b>0</b>	<b>7 038</b>	<b>92 553</b>

**Valeurs nettes**

93 026

90 738

**3.3. Immobilisations financières**

Valeurs brutes

	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Participations	245 600	51 307	(29 698)	267 209
Créances rattachées à des participations	40 001	1 083	(26 680)	14 404
Autres Titres immobilisés	517	46	(158)	405
Autres	4 514	71	(90)	4 495
<b>Total</b>	<b>290 632</b>	<b>52 507</b>	<b>(56 626)</b>	<b>286 513</b>

Les principales variations des immobilisations financières ont porté sur :

Titres de participations :

- L'augmentation est principalement relative à :
  - L'acquisition des titres CMP pour 50.873 milliers d'euros à la suite de la TUP STIM d'ORBIGNY,
  - et à l'augmentation de capital de STEF Nederland pour 422 milliers d'euros.
- La diminution correspond :
  - à la cession des titres de la SNC PIANA pour 18.474 milliers d'euros,
  - ainsi qu'à l'annulation des titres STIM d'ORBIGNY consécutive à la TUP pour 11.223 milliers d'euros.

Créances rattachées :

- L'augmentation de 1.083 milliers d'euros correspond à la remontée des bénéfices de l'exercice 2017 des SNC/SCI.
- La diminution de 26.680 milliers d'euros correspond principalement :
  - o au remboursement de la créance de la SNC PIANA à hauteur de 24.204 milliers d'euros,
  - o à l'affectation en comptes-courant des remontées de bénéfice de l'exercice 2016 des SNC/SCI pour un total de 1.038 milliers d'euros,
  - o et l'annulation de la créance STIM d'ORBIGNY consécutive à la TUP à hauteur de 1.435 milliers d'euros.

Autres Titres immobilisés

- Ils sont constitués de 4.131 actions STEF auto détenues (voir notes 2.6 et 3.5).

Autres

- Montant essentiellement constitué d'une créance au titre de l'appel en garantie à première demande dans le domaine du maritime (3.000 milliers d'euros) et de prêts au titre de l'aide à la construction (1.349 milliers d'euros).

**3.4. Tableau des dépréciations et provisions**

Les mouvements ayant affecté les provisions au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Provisions au 31/12/16	Dotations	Reprises		Provisions au 31/12/17
			Utilisation	Non utilisation	
- Provisions réglementées (amort dérogatoires)	10 199	1 400	(1 312)		10 287
- Provisions pour Médailles du Travail	359	58	(16)		401
- Autres provisions pour risques (1)	18 626	2 463	(3 705)	(2 825)	14 559
- Autres provisions pour charges (1)	0				0
<b>Dépréciations</b>					
- Autres immobilisations	0				0
- Titres de participation (2)	40 936	450	(18 474)		22 912
- Créances de participation	0				0
- Autres titres immobilisés	0				0
- Autres immobilisations financières (3)	1 500				1 500
- Clients comptes rattachés	945		(139)	(76)	730
- Titres de placement	0				0
- Comptes courants (4)	704				704
- Autres créances d'exploitation (5)	450				450
<b>Total</b>	<b>73 719</b>	<b>4 371</b>	<b>(23 646)</b>	<b>(2 901)</b>	<b>51 543</b>
Résultat d'exploitation		2 521	(6 622)		
Résultat Financier		450	(18 474)		
Résultat Exceptionnel		1 400	(1 312)		

**(1) Autres provisions pour risques et charges, principalement :**

- Provision pour engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite pour 12.347 milliers d'euros, s'analysant comme suit :

en milliers d'euros	2017	2016	2015
valeur actuarielle des engagements	42 091	41 973	39 318
fonds versés aux fonds d'assurances	(29 744)	(29 154)	(28 828)
écarts actuariels différés			
<b>provision à la clôture de l'exercice (*)</b>	<b>12 347</b>	<b>12 819</b>	<b>10 490</b>

**(\*) EVOLUTION DE LA PROVISION**

<b>Provision à l'ouverture (31 déc. 2016)</b>	<b>12 819</b>
Charge / Produit de l'exercice	1 564
Prestations payées	(2 036)
Retrait du fond	-
<b>Provision au 31 déc. 2017</b>	<b>12 347</b>

Les fonds cantonnés, gérés en euros, sont déposés auprès d'investisseurs institutionnels en France. Ils bénéficient de la garantie en capital et, pour l'essentiel, d'une garantie de rendement minimal. Les fonds cantonnés auprès des contrats d'assurances sont composés d'actifs en euros (part principale) et d'actifs diversifiés, offrant pour certains une garantie minimale de taux et dans tous les cas une garantie en capital.

- Provision pour démolition et remise en état du site de Gerland pour 1.107 milliers d'euros, dont les travaux sont en cours et pour lequel le terrain a été restitué.

- Provision correspondante à la charge d'attribution d'actions aux salariés, soumise à des conditions de présence et de performance, pour 1.052 milliers d'euros.  
Les caractéristiques du plan d'actions de performance sont décrites dans le rapport de gestion dans la partie relative à la Gouvernance.

**(2)** Dépréciations des titres de participation :

- Dépréciation des titres SGN pour 270 milliers d'euros, et STEF Nederland pour 180 milliers d'euros.

- Reprise de dépréciation des titres de la SNC PIANA pour 18.474 milliers d'euros sans impact résultat suite à la cession des titres pour 450€.

**(3)** Dépréciation des autres immobilisations financières :

- maintien de la dépréciation de la créance au titre de l'appel en garantie à première demande dans le domaine du maritime à hauteur de 1.500 milliers d'euros.

**(4)** Dépréciation des comptes courants :

- maintien de la dépréciation du compte courant Atlantique SA pour 704 milliers d'euros.

**(5)** Dépréciation des autres créances d'exploitation :

- maintien de la dépréciation de la créance « 1855 » (prix différé de la cession des Chais de la Transat) pour 450 milliers d'euros.

**3.5. Capitaux propres**

Les capitaux propres de la société ont évolué, comme suit, durant l'exercice :

	Au 31/12/16	Variation	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Dividende versé	Résultat de l'exercice	Au 31/12/17
Capital	13 166					13 166
Prime d'émission et d'apport	0					0
Réserve légale	1 396					1 396
Autres réserves	8 838	(389)				8 448
Report à nouveau	66 884		19 891	(27 651)		59 124
Résultat	19 891		(19 891)		34 214	34 214
<b>Sous total Situation nette</b>	<b>110 174</b>	<b>(389)</b>	<b>0</b>	<b>(27 651)</b>	<b>34 214</b>	<b>116 348</b>
Provisions réglementées	10 199	88				10 287
Subventions	336	(65)				271
<b>Capitaux propres</b>	<b>120 709</b>	<b>(366)</b>	<b>0</b>	<b>(27 651)</b>	<b>34 214</b>	<b>126 906</b>

Le capital social est composé de 13.165.649 actions d'une valeur nominale de 1 euro. Aucun mouvement sur le capital n'est intervenu en 2017.

La répartition du capital au 31 décembre 2017 est la suivante :

	Pourcentage
Atlantique Management	30,37%
FCPE des salariés du groupe	16,40%
Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique	9,28%
Union Economique et Financière	7,22%
Société Européenne de Logistique du Froid	5,60%
Autres membres de l'action de concert	0,48%
Auto-détention	6,45%
Autres (actionnaires détenant moins de 5% du capital)	24,20%
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>

Actions propres :



Au 31.12.2017, la société STEF détenait 848.691 actions propres pour un montant brut de 37.885 milliers d'euros, détaillé comme suit :

Destination des titres détenus en autocontrôle	Nombre d'actions	Détenion en	
		Autres titres Immobilisés (K€)	V.M.P. (K€)
Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité	4 131	359	
Couverture d'attribution d'actions aux salariés dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise	38 584		1 476
Couverture du plan d'attribution d'actions de performance (article L225-197-1 du code de Commerce)	90 456		4 046
Remise en paiement ou en échange dans le cadre d'une acquisition	650 000		29 073
Autres actions	65 520		2 931
<b>TOTAL</b>	<b>848 691</b>	<b>359</b>	<b>37 526</b>
Dépréciation des titres Dépréciation des titres non encore affectés (comparaison au cours moyen du dernier mois de 95,14€/action)		0	0

### 3.6. Etat des créances et des dettes par échéance

#### 3.6.1 Tableau des créances

	Total	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an	Dont avec les entreprises liées
Créances rattachées à des participations	14 403	1 103	13 300	14 403
Autres créances financières	0		0	0
Créances d'exploitation (clients)	6 382	6 382		4 370
Créances d'exploitation (autres)	33 552	33 552		62
Comptes courants avec les sociétés du groupe	484 440	484 440		484 440
<b>Total</b>	<b>538 777</b>	<b>525 477</b>	<b>13 300</b>	<b>503 275</b>

## 3.6.2 Tableau des dettes

	Total	Moins d'un an	Plus d'un an moins de cinq ans	Plus de cinq ans	Dont avec les entreprises liées
Dettes auprès des établissements de crédit	46 841	22 333	14 683	9 825	
Autres emprunts (Billets de Trésorerie)	201 500	201 500			
Dettes financières diverses	6	6			2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 811	5 811			3 153
Dettes fiscales et sociales	9 982	9 982			
Comptes courants avec les sociétés du groupe	463 038	463 038			463 038
Dettes diverses	5 241	5 241			3 950
<b>Total</b>	<b>732 419</b>	<b>707 911</b>	<b>14 683</b>	<b>9 825</b>	<b>470 143</b>

Les comptes courants se composent essentiellement d'avances de trésorerie, accordées aux filiales ou consenties par celles-ci et pour lesquelles aucune échéance n'est arrêtée.

**3.7 Dettes financières**

	2017	2016
Emprunt Obligataire	0	0
Emprunt à long terme	29 841	35 272
Tirage sur des lignes de crédit à moyen terme	0	85 500
Crédit Spot	17 000	0
Découverts bancaires	60 788	31 768
Billets de trésorerie	201 500	147 500
<b>Total</b>	<b>309 129</b>	<b>300 040</b>

L'ensemble des emprunts à long terme sont assortis de sûretés.

Les lignes de crédit moyen-terme au 31 décembre 2017 s'élèvent à 137.525 milliers d'euros dont une part non utilisée de 137.525 milliers d'euros. Les dates d'échéance de ces lignes s'échelonnent sur plusieurs années.

Au 31 décembre 2017, la quasi-totalité des emprunts bancaires et lignes de crédit est à taux variable. Au 31 décembre 2017 la totalité des dettes financières est libellée en euros.

**3.8. Instruments dérivés**

La stratégie de couverture opérée par le groupe se traduit par la souscription de swaps de taux d'intérêts. Ces swaps de taux sont parfaitement adossés aux financements longs, que ce soit de durée ou de notionnel amortissable. Leur échéance est fonction de la durée du financement sous-jacent, soit entre 9 et 12 ans.

Le total couvert par les 19 swaps en cours au 31/12/2017 est de 71,4 M€. La valeur « Mark to Market » au 31.12.2017 de ces instruments est de - 2.289 K€.

Lorsque les éléments couverts sont portés par les filiales, des contrats miroirs sont conclus entre STEF et les filiales concernées.

**3.9. Charges constatées d'avance**

Elles correspondent principalement à des charges diverses précomptées.

### 3.10. Produits à recevoir et charges à payer

Les produits à recevoir et charges à payer s'élevaient respectivement à 11.153 et 10.616 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

#### Charges à payer

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes financières divers	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	346
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 834
Dettes fiscales et sociales	7 881
Autres dettes	555
<b>TOTAL</b>	<b>10 616</b>

#### Produits à recevoir

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Créances clients et comptes rattachés	1 225
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	9 928
<b>TOTAL</b>	<b>11 153</b>

**3.11. Chiffre d'affaires**

Activités	2017	2016	2015
Locations matériels et autres	4 713	2 139	1 624
Locations immobilières	10 795	11 970	11 802
<b>Total</b>	<b>15 508</b>	<b>14 109</b>	<b>13 427</b>

**3.12. Subventions d'investissement relatives aux primes énergie**

L'Etat a assigné aux vendeurs d'énergie et de carburants (« obligés ») des quotas d'économies d'énergie à réaliser sous peine de devoir payer une pénalité. Les actions qui donnent droit à l'octroi de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) sont définies par la loi comme « toute action additionnelle par rapport à l'activité habituelle » qui « permet la réalisation d'économies d'énergie ».

Le Groupe bénéficie d'un transfert des droits versés aux entreprises obligées via les investissements. Ces droits ont été analysés comme des subventions d'investissement indirectes accordées par l'Etat et sont comptabilisés en subventions d'investissement. La quote-part de subvention virée au résultat est constatée sur la durée d'amortissement des biens sous-jacents.

Le montant des « primes d'énergie » cumulées fin 2017 s'élève à 502 milliers d'euros dont 65 milliers d'euros comptabilisés en résultat de cette année.

**3.13. Opérations avec les entreprises liées**

<b>Produits</b>	Main d'œuvre et frais de déplacements	4 249
	Mise à disposition immobilière	10 678
	Facturation de frais communs de Groupe	27 286
	Redevances de concessions et de licences	1 814
	Revenus de titres de participations	27 683
	Intérêts des comptes - courants	2 343
	Autres produits	4 785
	<b>Total</b>	<b>78 838</b>
<b>Charges</b>	Honoraires mandat de gestion immobilier	700
	Locations immobilières	943
	Coûts informatiques métier	3 815
	Personnel détaché	1 130
	Frais communs de groupe	354
	Intérêts sur comptes courants	158
	Autres charges	2 856
	<b>Total</b>	<b>9 686</b>

	en milliers d'euros
<b>Créances avec les entreprises liées</b>	
<i>Créances rattachées à des participations</i>	14 404
<i>Travaux et charges à refacturer</i>	737
<i>Comptes courants débiteurs</i>	484 440
<i>Créances clients</i>	3 633
<i>Autres créances (Avoirs à Recevoir)</i>	62
<b>Total</b>	<b>503 275</b>
<b>Dettes avec les entreprises liées</b>	
<i>Dettes rattachés à des participations</i>	2
<i>Dettes fournisseurs</i>	2 978
<i>Comptes courants créditeurs</i>	463 038
<i>Factures non parvenues</i>	175
<i>Autres dettes</i>	3 950
<b>Total</b>	<b>470 144</b>

La liste des transactions effectuées par la société avec des parties liées (au sens de l'article R123-199-1 du code de commerce) n'est pas indiquée car ces transactions sont, soit conclues à des conditions normales de marché, soit exclues du champ d'application du règlement n°2010-02.

### **3.14. Résultat financier**

Le résultat financier est positif et s'élève à 30.562 milliers d'euros. Il se compose des éléments suivants :

- De dividendes encaissés pour 26.603 milliers d'euros et de bénéfices de l'exercice des SNC/SCI à hauteur de 1.081 milliers d'euros.
- D'autres produits financiers pour 5.758 milliers d'euros dont 2.343 milliers d'euros d'intérêts sur les comptes-courants, 2.017 milliers d'euros de boni de fusion de la TUP STIM d'ORBIGNY, 1.398 milliers d'euros de produits financiers sur les prêts accordés aux filiales dont 940 milliers d'euros de frais de SWAP refacturés aux filiales.
- Une dotation aux dépréciations sur titres de participation pour 450 milliers d'euros, et pour 53 milliers d'euros sur charges financières.
- Les intérêts et charges assimilées pour 2.378 milliers d'euros.

### **3.15. Résultat exceptionnel**

La société a procédé le 01/01/2017 à la cession de sa filiale SNC PIANA détenue à 45%. La reprise de provision des titres correspondants a été intégrée dans le résultat exceptionnel afin de neutraliser l'impact de la cession.

Les principaux éléments qui composent le résultat exceptionnel sont :

En charges :

- La cession des titres SNC Piana pour 18.474 milliers d'euros.
- Des dotations aux amortissements dérogatoires pour 1.011 milliers d'euros

En produits :

- La reprise de provision des titres SNC Piana pour 18.474 milliers d'euros.
- Des remises exceptionnelles au titre de la rétrocession par les sociétés d'Intérim d'une quote-part du CICE pour 1.463 milliers d'euros.
- Des reprises d'amortissements dérogatoires pour 1.313 milliers d'euros.
- Des produits de cessions d'immobilisations à hauteur de 561 milliers d'euros.

Les mouvements sur amortissements dérogatoires constituent un produit net de 302 milliers d'euros.

### **3.16. Engagements hors bilan.**

#### **3.16.1 En matière de cautions données**

STEF s'est porté caution de certaines de ses filiales au titre de contrats de financements immobiliers. Ces cautions s'élèvent à 143.712 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Par ailleurs STEF a délivré une caution bancaire de 3 millions d'euros pour garantir la bonne exécution de la convention de délégation de service public conclue avec l'Office des Transports de Corse.

De plus, STEF s'est porté caution pour un montant de 4.087 milliers d'euros dans le cadre du crédit-bail d'un navire.

**3.17. Contrats de crédit-bail**

Crédit-bail	Terrains	Constructions	Installations Matériels et outillages	Autres	Total
<b>VALEURS D'ORIGINE</b>	709.392	18.216.788	0	0	18.926.180
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
Cumuls des exercices antérieurs		15.425.938			15.425.938
Dotation de l'exercice		450.004			450.004
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>15.875.943</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15.875.943</b>
<b>REDEVANCES PAYEES</b>					
Cumuls des exercices antérieurs					
Exercice					
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>REDEVANCES RESTANT A PAYER</b>					
A 1 an au plus					
A plus d'1 an et à moins de 5 ans					
A plus de 5 ans					
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>					
A 1 an au plus		450.004			450.004
A plus d'1an et à moins de 5 ans		498.735			498.735
A plus de 5 ans		1.392.107			1.392.107
<b>TOTAL</b>		<b>2.340.846</b>			<b>2.340.846</b>
Montants pris en charge dans l'exercice					

**3.18. Situation fiscale**

Depuis 1997, la société est tête de groupe d'intégration fiscale. Le Groupe fiscal se compose de 156 filiales.

Les conventions passées avec les filiales du groupe fiscal d'intégration mentionnent expressément qu'il n'y a pas d'obligation pour la société tête de groupe de reverser, pendant la période d'intégration comme en cas de sortie du groupe d'une filiale, les déficits fiscaux réalisés par cette dernière et utilisés par le groupe. De ce fait, la société n'a constaté aucune provision à ce titre.

La charge d'impôt au titre de l'intégration fiscale s'élève à 10.337 milliers d'euros, après imputation des crédits d'impôt (dont 7.596 milliers d'euros au titre de la nouvelle contribution exceptionnelle et contribution additionnelle). Le produit d'impôt correspondant à l'impôt versé par les filiales de STEF SA comme si elles avaient été imposées séparément s'élève à 10.070 milliers d'euros soit une charge d'impôt de 267 milliers d'euros.



Le solde de déficits utilisés par la société mère et potentiellement restituable aux filiales s'élève à 143,1 millions d'Euros.

En l'absence d'intégration fiscale, STEF SA (seule) a une charge d'impôt s'élevant à 248 milliers d'euros et des déficits reportables d'un montant de 40.590 milliers d'euros.

### **3.19. CICE**

Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises) au titre de l'exercice 2017 s'élève à 155 milliers d'euros et a été porté au crédit des charges de personnel de la société.

Ce montant s'imputera sur l'Impôt sur les sociétés dont elle est redevable au titre du résultat d'ensemble.

### **3.20. Effectifs**

Les effectifs moyens de la société se répartissent comme suit :

	<b>Permanents</b>
Cadres	168
Hautes Maîtrises	3
Maîtrises	19
Employés	15
<b>Total</b>	<b>205</b>

Au titre de l'exercice précédent, les effectifs permanents étaient de 196.

### **3.21. Rémunération des organes d'administration**

Les rémunérations nettes totales et les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration se sont élevés à 1.699 milliers d'euros en 2017 contre 1.654 milliers d'euros en 2016.

### **3.22. Situation au sein du groupe**

STEF SA est l'entreprise qui établit les états financiers consolidés pour l'ensemble du Groupe.

### **3.23. Evénements post-clôture**

Aucun événement significatif n'est survenu depuis le 31 décembre 2017.

## LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

STEF SA AU 31/12/2017 (en euros)		CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS ET NON REMB	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRE HT DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTATS (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	DIVIDENDES ENCAISSES/COMPTABILISES AU COURS DE L'EXERCICE	
				BRUT	NET						
A- Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital											
1 - Filiales (détenues à + de 50%)											
1	STEF TRANSPORT(PARIS)	15 000 000	46 682 091	100.00%	84 105 892	84 105 892	169 782 481	43 964 047	42 368 968	24 001 278	
300	BRETAGNE FRIGO(PARIS)	7 597 550	11 415 388	100.00%	16 559 386	16 559 386		1 450 915	(241 963)		
340	ENTR. FRIGORIFIQUE NORD E(PARIS)	686 250	356 947	100.00%	2 212 585	2 212 585		420 472	90 806		
330	ENTR. FRIGO DU SUD-OUEST(PARIS)	2 821 250	1 294 723	100.00%	3 333 110	3 333 110	381 728	548 784	(47 445)		
350	F.S.D.(PARIS)	16 663 005	8 792 190	100.00%	28 483 634	28 483 634		3 243 667	301 423		
552	SGN GLACIERES FRIGO ST NA(PARIS)	2 000 000	(1 225 814)	100.00%	4 958 450	763 999		5 276	(278 648)		
581	STEF LOGISTIQUE(PARIS)	8 000 000	6 213 077	100.00%	9 545 687	9 545 687	3 076 021	5 793 022	(4 899 024)	2 000 000	
610	STEF Information et Techn(PARIS)	400 000	5 533 656	100.00%	2 076 687	2 076 687		53 881 721	1 018 231	600 000	
695	SLD AIX EN PROVENCE(AIX-EN-PROVENCE)	300 000	3 039 482	100.00%	19 170 020	6 777 520		143 313	(285 779)		
00L1	STEF NEDERLAND	5 018 000	(97 571)	100.00%	5 422 376	5 422 376	11 209 431	4 623 439	(4 322 670)		
766	STEF LOGISTICS COURCELLES(COURCELLES)	264 000	753 236	99.99%	770 000	770 000		7 536 669	106 014		
765	STEF LOGISTICS SAINTES(SAINTE)	1 052 000	1 786 438	99.98%	1 315 000	1 315 000	4 993 595	43 294 635	(212 392)		
900	STEF SUISSE(SATIGNY)	2 442 403	26 956 790	99.60%	22 988 257	22 988 257	1 479 123	20 376 916	(465 050)		
673	ATLANTIQUE SA	601 000	n/a	99.60%	805 375	(0)	703 778	n/a	n/a		
528	IMMOSTEF(PARIS)	6 800 000	36 318 144	88.37%	12 949 138	12 949 138	78 783 844	19 249 204	4 096 968		
583	STEF LOGISTIQUE PLOUENAN	820 000	2 123 705	79.11%	1 011 557	1 011 557	89 191 955	2 241 972	214 766		
624	CMP	9 658 225	26 466 574	100.00%	50 872 946	50 872 946	419 546	0	503 151		
2 - Participations (détenues entre 10 et 50%)											
n/a											
B- Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital											
Sociétés du groupe					29 436	29 436	78 901 431	2 327 881	31 890 373		1 081 424
Divers hors groupe					348 564	4	0	0			2 353